

Censure du Conseil constitutionnel coûteuse pour l'Etat

Le Conseil constitutionnel a invalidé vendredi le mode de calcul de la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) des groupes fiscalement intégrés. Cette décision réjouira les quelque 9 000 entreprises qui ont fait des réclamations sur le sujet, pour un montant estimé à 130 millions d'euros lors de l'audience en avril.

La facture pour l'Etat devrait toutefois fortement augmenter. Le Conseil constitutionnel laisse en effet la porte ouverte à de nouvelles réclamations de la part des groupes, portant sur les années non prescrites, c'est-à-dire 2015 et 2016. Certains avancent que ce contentieux de masse pourrait coûter au total, avec les intérêts moratoires, environ 750 millions d'euros aux finances publiques. De plus, la décision du Conseil constitutionnel s'applique immédiatement. De quoi creuser un trou dans les finances publiques, alors que les recettes de CVAE liées aux groupes fiscalement intégrés représentent 340 millions d'euros par an.

Saisi d'une question prioritaire de constitutionnalité (QPC), le Conseil constitutionnel estime que les groupes fiscalement intégrés –qui règlent l'impôt pour leur filiales également- sont défavorisés par le calcul de la CVAE. Il en résulte en effet que le taux d'imposition qui leur est appliqué est supérieur à celui dont bénéficient les autres groupes. Nombre de petites filiales seraient en effet exonérées de CVAE si elles faisaient partie d'un groupe non fiscalement intégré.

« Si cette décision était attendue pour rétablir le droit et l'égalité des entreprises, elle souligne une nouvelle fois le manque de sécurité juridique et fiscale si crucial pour les acteurs économiques », analyse Gaëlle Menu-Lejeune, avocate associée au cabinet Fidal.

ABV Group conseille et accompagne les entreprises dans le [management stratégique des coûts](#). Il étudie en particulier les risques et opportunités des obligations déclaratives, sociales, fiscales et parafiscales et les sources d'amélioration de la chaîne de valeur.
www.abv-group.com